

OFFRE DE SERVICE CIVIQUE

DÉVELOPPER DES LIENS AVEC LE TISSU LOCAL DE CHOLET



SUN, première radio associative des Pays de la Loire, présente à Nantes (93 FM), Cholet (87.7 FM) et à Saint-Nazaire en DAB+, est un média local, participatif, alternatif, éducatif et militant.

La radio travaille au rayonnement et au dynamisme de son territoire et se développe selon différents axes : diffuser une **information de qualité**, révéler les **talents du territoire** et être pionnière dans le domaine des **nouvelles technologies** (notamment avec son [appli mySUN](#)). Véritable **média de proximité**, SUN souhaite mettre en valeur les initiatives citoyennes et associatives dans les domaines culturel, artistique, économique, social et sportif.

Vous êtes motivé-e et souhaitez élargir vos compétences ? Vous voulez découvrir ou vous perfectionner dans le domaine radiophonique ? Vous avez une bonne connaissance de la région et avez envie de développer votre réseau ?

Nous recherchons un-e volontaire en Service Civique pour **développer des liens avec le tissu local de Cholet**.

MISSIONS

- Prospecter et développer des liens avec le tissu associatif
- Prendre contact avec les invités et les acteurs locaux
- Participer à la production de contenus radiophoniques (interview, reportage...) et web
- Accompagner les bénévoles dans la prise en main du matériel et le montage audio

PROFIL RECHERCHÉ

- Intérêt pour le monde associatif et/ou de la radio
- Bonne connaissance du territoire choletais appréciée
- Autonomie et sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation et sens du travail en équipe
- Aisance relationnelle et rédactionnelle
- Avoir moins de 26 ans (obligatoire pour postuler au dispositif du Service Civique)

DURÉE – LIEU

8 mois – 24 heures / semaine

16, rue du Dr Charles Coignard – 49300 Cholet

INDEMNISATION

580,62 € / mois

CONTACT

02.40.13.32.13

Envoyez votre candidature (CV + lettre de motivation) à l'adresse candidature@lesonunique.com en précisant "Candidature Service Civique – Cholet".

Offre à pourvoir à partir du 30/09/2019.